

**Association VENT DES FORETS**

Siege social: 21, rue des Tassons

55 260 FRESNES-AU-MONT

Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels

Exercice clos au 31 decembre 2023

**cytafikcLne. CJa-b^ilcJL**

14, boulevard du 21<sup>ème</sup> regiment d'aviation 54000  
Nancy

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

### **SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 decembre 2023**

**Association Vent des Forets**

21, rue des Tassons - 55260 FRESNES AU MONT

Mesdames, Messieurs,

En execution de la mission qui nous a ete confiee par votre Assemblee Generale, nous avons effectue l'audit des comptes annuels de l'association **Vent des Forets** relatifs a l'exercice clos le **31 decembre 2023**, tels qu'ils sont joints au present rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des regies et principes comptables fran^ais, reguliers et sinceres et donnent une image fidele du resultat des operations de l'exercice ecoule ainsi que de la situation financiere et du patrimoine de l'association a la fin de cet exercice.

#### **1 Fondement de l'opinion**

##### ***Referentiel d'audit***

Nous avons effectue notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les elements que nous avons collectes sont suffisants et appropries pour fonder notre opinion.

Les responsabilites qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquees dans la partie « Responsabilites du commissaire aux comptes relatives a l'audit des comptes annuels » du present rapport.

**cytepuute. Qa.bhud**

14, boulevard du 21<sup>ème</sup> regiment d'aviation  
54000 Nancy

## ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **2 Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **3 Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

## **4 Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention

**^topJuuu!. CJaJbtiAjeJL**

14, boulevard du 21<sup>ème</sup> régiment d'aviation 54000  
Nancy

comptable de continuity d'exploitation, sauf s'il est prevu de liquider (l'association ou de cesser son activite).

Les comptes annuels ont ete arretes par votre conseil d'administration.

## **5 Responsabilites du commissaire aux comptes relatives a l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'etablir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond a un niveau eleve d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit realise conformement aux normes d'exercice professionnel permet de systematiquement detecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou resulter d'erreurs et sont considerees comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre a ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumule, influencer les decisions economiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme precise par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas a garantir la viabilite ou la qualite de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit realise conformement aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et evalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou resultent d'erreurs, definit et met en ceuvre des procedures d'audit face a ces risques, et recueille des elements qu'il estime suffisants et appropries pour fonder son opinion. Le risque de non-detection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus eleve que celui d'une anomalie significative resultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses declarations ou le contournement du controle interne ;
- il prend connaissance du controle interne pertinent pour l'audit afin de definir des procedures d'audit appropriees en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacite du controle interne ;
- il aprecie le caractere approprie des methodes comptables retenues et le caractere raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il aprecie le caractere approprie de (l'application par la direction de la convention comptable de continuity d'exploitation et, selon les elements collectes, l'existence ou non d'une incertitude significative liee a des evenements ou a des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacity de l'association a poursuivre son exploitation. Cette apreciation s'appuie sur les elements collectes jusqu'a la date de son rapport, etant toutefois rappele que des

*Stéphane Gabriel*

circonstances ou evenements ulterieurs pourraient mettre en cause la continuite d'exploitation. S'il conclut a l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec reserve ou un refus de certifier;

- il apprecie la presentation d'ensemble des comptes annuels et evalue si les comptes annuels refletent les operations et evenements sous-jacents de maniere a en donner une image fidele.

Nancy le 17 juin 2024

**Stéphane Gabriel**

Commissaire aux comptes

Du 01/01/2023 31/12/2023

COMPARAISON A VEC

31/12/2022., COMPARAISON A VEC

,, 31/12/2021

ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres	177 390,60	172 674,33	4 716,27	24 628,38
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	8 696,00		8 696,00	8 696,00
Constructions	436 402,71	64 282,96	372 119,75	383 262,25
Installations techn., matériel et outil. ind.	291 088,96	129 276,94	161 812,02	181 144,06
Autres	38 652,41	33 488,10	5 164,31	7 715,47
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	15,24		15,24	15,24
Prêts				
Autres				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>952 245,92</b>	<b>399 722,33</b>	<b>552 523,59</b>	<b>605 461,40</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours	13 205,78		13 205,78	11 132,95
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	240,00		240,00	2 339,20
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	60 123,48		60 123,48	
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	118 200,94		118 200,94	169 925,56
Charges constatées d'avance	6 851,59		6 851,59	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>198 621,79</b>		<b>198 621,79</b>	<b>183 397,71</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 150 867,71</b>	<b>399 722,33</b>	<b>751 145,38</b>	<b>788 859,11</b>



<b>PASSIF</b>	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	94 104,49	85 228,71
Report à nouveau	445,78	445,78
Excédent ou déficit de l'exercice	-20 361,35	8 875,78
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>78 779,03</i>	<i>99 140,38</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	547 227,65	513 957,06
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>626 006,68</b>	<b>613 097,44</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	44 600,00	21 600,00
<b>TOTAL (II)</b>	<b>44 600,00</b>	<b>21 600,00</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	24 729,38	22 408,23
<b>TOTAL (III)</b>	<b>24 729,38</b>	<b>22 408,23</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 200,75	17 211,44
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 345,39	19 625,14
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	22 263,18	20 576,46
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		74 340,40
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>55 809,32</b>	<b>131 753,44</b>
Ecarts de conversion passif	<b>(V)</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>751 145,38</b>	<b>788 859,11</b>



		ASS VENT DES FORETS	
		Du 01/01/2023	31/12/2023
COMPARAISON A VEC	31/12/2022», 31/12/2021	COMPARAISON	A VEC
		Du 01/01/22 au 31/12/22	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Cotisations		1 465,00	1 425,00
Ventes de biens et services			
Ventes de biens		38 036,07	22 280,41
<i>Dont ventes de dons en nature</i>			
Ventes de prestations de service		33 495,06	23 747,60
<i>Dont parrainages</i>			
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation		424 812,28	444 594,49
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable			
Ressources liees a la generosite du public			
Dons manuels			
Mecenats			
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financiers			
Reprises sur amortissements, depreciations, provisions et transferts de charges		672,00	10 965,00
Utilisations des fonds dedies		1 000,00	27 424,26
Autres produits		22 677,63	848,82
	<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>522 158,04</b>	<b>531 285,58</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Achats de marchandises			
Variation de stock		20 553,59 -2	
Autres achats et charges externes Aides financiers		072,83	15 182,09
Impots, taxes et versements assimiles		252 145,48	6 796,92
Sa la ires et traitements			225 548,94
Charges sociales		5 656,43	
Dotations aux amortissements et aux depreciations		182 097,34 32	5 032,37
Dotations aux provisions		202,82	158 666,84
Reports en fonds dedies		68 780,81	31 062,75
Autres charges		2 321,15	80 663,18
		24 000,00	3 323,83
		498,27	21 600,00
			3 611,65
	<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>586 183,06</b>	<b>551 488,57</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-64 025,02</b>	<b>-20 202,99</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
De participation			
D'autres valeurs mobilieres et creances de l'actif immobilise			
Autres interets et produits assimiles		990,78	252,30
Reprises sur provisions, depreciations et transferts de charges Differences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilieres de placement		>.' > Dr '12'	
	<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>990,78</b>	<b>252,30</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			
Dotations aux amortissements, aux depreciations et aux provisions			
Interets et charges assimiles		166,31	235,00
Differences negatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilieres de placement			
	<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (IV)</b>	<b>166,31</b>	<b>235,00</b>
	<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>824,47</b>	



	<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)</b>	<b>-63 200,55</b>	<b>-20 185,69</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur operations de gestion			
Sur operations en capital		42 839,20	33 189,03
Reprises sur provisions, depreciations et transfers de charges			
	<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>	<b>42 839,20</b>	<b>33 189,03</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur operations de gestion			450,00
Sur operations en capital			3 677,56
Dotations aux amortissements, aux depreciations et aux provisions			
	<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>		<b>4 127,56</b>
	<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>42 839,20</b>	<b>29 061,47</b>
Participation des salaries aux resultats Impots sur les benefices	(VII)		
	(VIII)	IP 1	
	<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>565 988,02</b>	<b>564 726,91</b>
	<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>586 349,37</b>	<b>555 851,13</b>
	<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-20 361,35</b>	<b>8 875,78</b>
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Dons en nature		11 699,45	13 816,02
Prestations en nature Benevolat			
	<b>TOTAL</b>	<b>11 699,45</b>	<b>13 816,02</b>
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Secours en nature			
Mises a disposition gratuite de biens Prestations en nature			
Personnel benevole		11 699,45	13 816,02
'Hi WH1	i 'l'S'rY IB '	HSSBiis	<b>TOTAL</b>
			<b>11 699,45</b>
			<b>13 816,02</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>-20 361,35</b>
			<b>8 875,78</b>

## **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions generales comptables ont ete appliquees, dans le respect du principe de prudence, conformement aux hypotheses de base :

- comparability et continuity de l'exploitation
- permanence des methodes comptables d'un exercice a l'autre
- ^dependance des exercices

et conformement aux regies generatees d'etablissement et de presentation des comptes annuels. La methode de base retenue pour revaluation des elements inscrits en comptabilite est la methode des couts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont ete etablis conformement aux regies comptables francaises suivant les prescriptions du reglement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable general.

Pour Implication du reglement relatif a la comptabilisation, revaluation, l'amortissement et la depreciation des actifs, l'entite a choisi la methode prospective.

### **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles sont evaluees a leur cout d'acquisition, constitue de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non recuperables, apres deduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de reglement), des couts directement attribuables a ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagees.

#### **Option de traitement des charges financieres :**

Les couts d'emprunts lies a l'acquisition d'actifs ne sont pas incorpores dans les couts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilises en charges.

#### **Option pour ('incorporation de certains frais accessoires :**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes lies a l'acquisition d'actifs sont incorpores dans les couts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles eligibles.

### **IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont evaluees a leur cout d'acquisition, constitue de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non recuperables, apres deduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de reglement),

#### **Option de traitement des charges financieres :**

Les couts d'emprunts lies a l'acquisition d'actifs ne sont pas incorpores dans les couts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilises en charges.

#### **Option pour ('incorporation de certains frais accessoires :**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes lies a l'acquisition d'actifs sont incorpores dans les couts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles eligibles.



# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**ASS VENT DES FORETS**

**Du 01/01/2023 au 31/12/2023**

*COMPARISON AVEC Harmonisation au 31/12/2022 et COMPARISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021*

## **Amortissements des biens non decomposables :**

La periode d'amortissement a retenir pour les biens non decomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondee sur la duree d'usage.

## **STOCKS**

Les stocks sont evalues selon la methode premier entre, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont evalues selon la methode du cout d'acquisition.

## **Option de traitement des charges financieres :**

Les couts d'emprunts lies a l'acquisition des stocks ne sont pas incorpores dans les couts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilises en charges.

Une provision pour depreciation des stocks, egale a la difference entre la valeur brute (determinee suivant les modalites indiquees ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de realisation (deduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuee lorsque cette valeur brute est superieure a l'autre terme enonce.

## **CREANCES**

Les creances sont valorisees a leur valeur nominale. Une provision pour depreciation est pratiquee lorsque la valeur d'inventaire est inferieure a la valeur comptable.



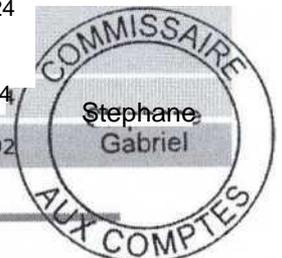
# IMMOBILISATIONS CORPORELLES

## ASS VENT DES FORETS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CO MP AR AI SON AVEC Harmonisation au 31/12/2022 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

CADRE A	IMMOBILISATIONS	TOTAL	V. brute des	Augmentations	
			immob. debut d' exercice	suite a reevaluation	acquisitions
INCOKPUK	Frais d'etablissement et de developpement	<b>TOTAL</b>			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	177 390,60		
	Terrains		8 696,00		
	Sur sol propre		420 559,71		15 843,00
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. generales, agencts & amenagts construct.				
	Installations techniques, materiel & outillage industriels		291 088,96		
	, Inst. generales, agencts & amenagts divers				
	Autres immos corporelles		16 780,00		
Materiel de transport		10 952,78			
Materiel de bureau & mobilier informatique		10 919,63			
Emballages recuperables & divers					
Immobilisations corporelles en cours					
		<b>TOTAL</b>	758 997,08		15 843,00
NNANUfckib	Participations evaluees par mise en equivalence Autres participations				
	Autres titres immobilises		15,24		
	Prets et autres immobilisations financieres				
	<b>TOTAL</b>		15,24		
	<b>TOTAL GENERAL</b>		936 402,92		15 843,00
	IMMOBILISATIONS		Diminutions	Valeur brute des	Reevaluation
			par virt poste	immob. fin ex.	legale/Valeur
			par cessions		d'origine
INLUKHUK	Frais d'etablissement & develop.	<b>TOTAL</b>			
	Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL</b>		177 390,60	
	Terrains			8 696,00	
	Sur sol propre			436 402,71	
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. ame. cons				
	Inst, techniques, materiel & outillage indust.			291 088,96	
	Inst. gal. agen. ame. divers				
	Autres immos corporelles			16 780,00	
Mat. bureau, inform., mobilier			10 952,78		
Emb. recuperables & divers			10 919,63		
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	<b>TOTAL</b>			774 840,08	
riNANLIK:	Particip. evaluees par mise en equivalence Autres participations				15,24
	Autres titres immobilises Prets & autres immob. financieres				15,24
	<b>TOTAL</b>				15,24
	<b>TOTAL GENERAL</b>			952 245,92	



# ETAT DES AMORTISSEMENTS

## ASS VENT DES FORETS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2022 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

### CADRE A

### SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements debut d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements a la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	152 762,22	19 912,11		172 674,33
<b>TOTAL</b>	<b>152 762,22</b>	<b>19 912,11</b>		<b>172 674,33</b>
Terrains				
Sur sol propre	37 297,46	26 985,50		64 282,96
Constructions				
Sur sol d'autrui Inst, generales agen. amenag.				
Inst, techniques materiel et outil. industriels	109 944,90	19 332,04		129 276,94
Autres				
Inst, generales agencem. amen. Materiel de transport iminobs	16 780,00			16 780,00
Mat. bureau et informatiq., mob.	10 752,05	200,73		10 952,78
Emballages recuperables divers	3 404,89	2 350,43		5 755,32
<b>TOTAL</b>	<b>178 179,30</b>	<b>48 868,70</b>		<b>227 048,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>330 941,52</b>	<b>68 780,81</b>		<b>399 722,33</b>

### rAnor R LAUKt is

### VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Differentiel de duree	Mode degressif Amort, fiscal	Amort, fiscal exceptionnel	Differentiel de duree	Mode degressif Amort, fiscal	Reprise, fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
b - Sur sol propre c - Sur sol autrui							
Inst, agenc. et amen.							
Inst, techn. mat. et outillage & ■							
Inst, gales, ag. am div o l							
° ; Materiel transport E Mat. bureau							
meuble inf. i Emballages rec. divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GENERAL</b>							

### Total g6n6ral non ventile

### CADRE C

### Mouvements de l'exercice affectant les charges reparties sur plusieurs exercices

	Montant net au ddbut de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt a etaler				
Primes de remboursement des obligations				
<b>TOTAL</b>				

1 Gabriel )

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

ASS VENT DES FORETS

Du 01/01/2023 an 31/12/2023 COMPARISON AVEC Harmonisation au 31/12/2022 et COMPARISON AVEC  
Harmonisation au 31/12/2021

## ETAT DES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

	ETAT DES CREANCES	Morita nt brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACIF IMMOBILISE	Creances rattachees a des participations			
	Prets (1) (2)			
	Autres immobilisations financiers			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres creances clients	240,00	240,00	
	Creances rep. titres pretes : prov. / dep. anter.			
	Personnel et comptes rattaches			
	Securite sociale et autres organismes sociaux			
	Impots sur les benefices			
	Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutee			
ALLIBL IKLULANI ... I	coll, publiques Autres impots, taxes & versements assimiles Divers	60 123,48	60 123,48	
	Groupe et associes (2)			
	Debiteurs divers (dont creances rel. op. de pens, de titres) (3)			
	Charges constatees d'avance	6 851,59	6 851,59	
	<b>TOTAUX</b>	<b>67 215,07</b>	<b>67 215,07</b>	

Montant - Creances representatives de titres pretes  
des - prets accorde's en cours d'exercice  
Remboursements obtenus en cours d'exercice  
Prets & avances consentis aux associes (pers.physiques)  
(3) Creances regues par legs ou donations



# COMPTES DE REGULARISATION - ACTIF

**ASS VENT DES FORETS**

**Du 01/01/2023 au 31/12/2023**

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2022 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

## PRODUITS A RECEVOIR

PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Creances rattachees a des participations Autres immobilisations financiers	
Creances clients et comptes rattaches	
Autres creances	
Disponibilites	60 123,48
<b>TOTAL</b>	<b>60 123,48</b>



# TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

ASS VENT DES FORETS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2022 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde a l'ouverture de l'exercice	Affectation Augmentations	Diminutions	Solde a la fin de l'exercice
Reserves				
Reserves pour projet de l'entite	85 228,71			94 104,49
Autres reserves	4 590,11	8 875,78		4 590,11
Report a nouveau	445,78			445,78
Excedent ou deficit de l'exercice	8 875,78		29 237,13	-20 361,35
Subventions d'investissement	513 957,06	46 380,38	13 109,79	547 227,65
<b>TOTAUX</b>	<b>613 097,44</b>	<b>55 256,16</b>	<b>42 346,92</b>	<b>626 006,68</b>



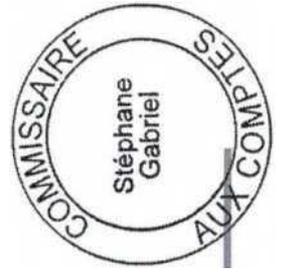
**ASS VENT DES FORETS**

**Du 01/01/2023 au 31/12/2023**

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2022 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

**TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION**

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Utilisations		À la clôture de l'exercice		
			Montant global	Dont remboursements	Transferts	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
PASS CULTURE	21 600,00		1 000,00			20 000,00	
EMERGENCES MANON GALLAND					15 000,00	15 000,00	
VALECO MECENAT PROJET MAISON VDF					1 000,00	1 000,00	
HUTIN MECENAT PROJET MAISON VDF					25 000,00	5 000,00	
HUOT MECENAT MAISON VDF					5 000,00	5 000,00	
<b>TOTAL</b>	<b>21 600,00</b>		<b>1 000,00</b>		<b>24 000,00</b>	<b>44 600,00</b>	



# COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

**ASS VENT DES FORETS**  
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2022 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

A - Produits et charges par origine et destination	Exercice N		Exercice N-I	
	TOTAL	Dont generosite du public	TOTAL	Dont generosite du public
Produits par origine				
Produits lies a la generosite du public				
Cotisations sans contrepartie Dons, legs et mecenat	1 465,00		1 425,00	
- Dons manuels				
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mecenat				
Autres produits lies a la generosite du public Produits non lies a la generosite du public				
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage des entreprises				
Contributions financiers sans contrepartie				
Autres produits non lies a la generosite du public	138 038,74		80 318,16	
Subventions et autres concours publics	424 812,28		444 594,49	
Reprises sur provisions et deprecations Utilisations des fonds dedies anterieurs	672,00		10 965,00	
	1 000,00		27 424,26	
<b>TOTAL</b>	<b>565 988,02</b>		<b>564 726,91</b>	
Charges par destination				
Missions sociales				
Realisees en France				
- Actions realisees par l'organisme				
- Versements a un organisme central ou a d'autres organismes agissant en France				
Realisees a l'etranger				
- Actions realisees par l'organisme				
- Versements a un organisme central ou a d'autres organismes agissant a l'etranger				
Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel a la generosite du public Frais de recherche d'autres ressources				
Frais de fonctionnement	493 568,56		453 587,95	
Dotations aux provisions et deprecations	68 780,81		80 663,18	
Impot sur les benefices				
Reports en fonds dedies de l'exercice	24 000,00		21 600,00	
<b>TOTAL</b>	<b>586 349,37</b>		<b>555 851,13</b>	
Excedent ou deficit	-20 361,35		8 875,78	



# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ASS VENT DES FORETS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2022 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

## ETAT DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus
Emprunts obligataires convertibles (1) Autres emprunts obligataires (1)			
Emprunts & dettes a 1 an max. a l'origine	11 200,75	6 080,18	5 120,57
etbs de credit (1) a plus d' 1 an a l'origine			
Emprunts & dettes financieres divers (1)(2)	22 345,39	22 345,39	
Fournisseurs & comptes rattaches	8 638,23	8 638,23	
Personnel & comptes rattaches	8 422,52	8 422,52	
Securite sociale & autr organismes sociaux			
Etat & Impots sur les benefices			
autres Taxe sur la valeur ajoutee			
collectiv. Obligations cautionnees			
publiques Autres impots, tax & assimiles	5 202,43	5 202,43	
Dettes sur immobilisations & cpts rattaches Groupe & associes (2)			
Autres dettes (dt det. rel. oper. de titr.)			
Dette representative des titres empruntes Produits constatés d'avance			
<b>TOTAUX</b>	<b>55 809,32</b>	<b>50 688,75</b>	<b>5 120,57</b>
Kenvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice			
Emprunts remboursees en cours d'exer.	6 010,69		
(2) Montant divers emprunts, dett/associes			



# COMPTES DE REGULARISATION PASSIF

**ASS VENT DES FORETS**

**Du 01/01/2023 au 31/12/2023**

*COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2022 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021*

## CHARGES A PAYER

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes aupres des etablissements de credit	
Emprunts et dettes financiers divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattaches	5 929,80
Dettes fiscales et sociales	16 486,69
Dettes sur immobilisations et comptes rattaches	
Autres dettes	
<b>TOTAL DES CHARGES A PAYER</b>	<b>22 416,49</b>



---

# ENGAGEMENTS

---

**ASS VENT DES FORETS**

**Du 01/01/2023 au 31/12/2023**

*COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2022 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021* **INDEMNITE DE**

## **DEPART A LA RETRAITE**

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 24 729,38 Euros. Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	3,20 %
Table de mortalité	INSEE 2022
Départ volontaire à	64 ans

## **SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT**

L'association a acquis au 08/10/2020 un nouveau bien immobilier pour PROJET MAISON VENT DES FORETS, projet mis en service au 26/06/2021.

Des agencements et projets spécifiques concernant l'extension de la MAISON VENT DES FORETS sont toujours en cours.



# HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

**ASS VENT DES FORETS**  
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2022 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2021

## COMMISSAIRES AUX COMPTES

### MONTANT DES HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	2 880	2 880
<b>TOTAL</b>	<b>2 880,00</b>	<b>2 880,00</b>

